



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2020, 19h00

## MODALITES DE MISE A DISPOSITION ET DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2020

Comme indiqué dans le communiqué de presse du 2 avril 2020, compte tenu du contexte de l'épidémie du Covid-19 et des mesures législatives et administratives récemment adoptées pour limiter les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2020 ont évolué.

Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé que l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2020 se tiendrait exceptionnellement à huis-clos, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

L'avis préalable à l'Assemblée Générale, comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions, a été publié le 20 mars 2020 au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). L'avis de convocation sera publié le 8 avril 2020 au BALO et dans un journal d'annonces légales.

Ces avis seront consultables sur le site Internet de la société : [www.icafe.fr](http://www.icafe.fr).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis. Il est précisé pour les actionnaires souhaitant participer à l'assemblée générale par voie électronique, que le site VOTACCESS sera ouvert à compter du 6 avril 2020.

L'ensemble des documents et renseignements concernant cette assemblée peuvent être consultés sur le site internet d'Icade : [www.icafe.fr](http://www.icafe.fr), rubrique « Finance / Actionnaires / Assemblées Générales ».

### À PROPOS D'ICADE

#### L'immobilier de tous vos futurs

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine part du groupe au 31/12/19 de 11,5 Md€) à la promotion (CA économique 2019 de près de 1 Md€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : [www.icafe.fr](http://www.icafe.fr)

### CONTACTS

Charlotte Pajaud-Blanchard,  
Responsable relations presse  
+33(0)1 41 57 71 19

[charlotte.pajaud-blanchard@icafe.fr](mailto:charlotte.pajaud-blanchard@icafe.fr)

Anne-Sophie Lanaute,  
Directrice Communication Financière et Relations Investisseurs  
+33(0)1 41 57 70 29

[anne-sophie.lanaute@icafe.fr](mailto:anne-sophie.lanaute@icafe.fr)